



Cunsigliu Esecutivu Conseil Exécutif

ARRETE N° 26/344CE du Président du Conseil Exécutif de Corse

Désignation des membres du Conseil exécutif de Corse au sein du Conseil d'administration de l'Etablissement Public du Commerce et de l'Industrie de la Collectivité de Corse

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf mai, le Conseil Exécutif s'est réuni in Bastia, sous la présidence de M. Gilles GIOVANNANGELI, Président du Conseil Exécutif de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Angèle BASTIANI, Vannina CHIARELLI-LUZI, Gilles GIOVANNANGELI, Lauda GUIDICELLI-SBRAGGIA, Dominique LIVRELLI, Julien PAOLINI, Anne-Laure SANTUCCI, Gilles SIMEONI

ETAIENT ABSENTS : Mmes et MM.

Jean-Félix ACQUAVIVA, Guy ARMANET, Bianca FAZI

LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF

- VU** le Code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IVème partie, et notamment ses articles L.4421-1 à L.4426-1 et R.4425-1 à D.4425-53,
- VU** la loi n° 2019-486 du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises, dite loi PACTE, et notamment son article 46,
- VU** la loi n° 2025-640 du 15 juillet 2025 portant création de l'établissement public du commerce et de l'industrie de la Collectivité de Corse,
- VU** le décret n° 2025-1248 du 19 décembre 2025 pris pour l'application de la loi n° 2025-640 du 15 juillet 2025 portant création de l'établissement public du commerce et de l'industrie de la Collectivité de Corse,
- VU** l'arrêté du 19 décembre 2025 relatif à l'établissement public du commerce et de l'industrie de la Collectivité de Corse,
- VU** le rapport de l'Inspection Générale des Finances (IGF), le Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies (CGIET) et le Contrôle général économique et financier (CGEFI) en date de mars 2018 consacré à la « revue des missions et scénarios d'évolutions des chambres de commerce et d'industrie et des chambres des métiers et de l'artisanat »,
- VU** la délibération n° 19/275 AC de l'Assemblée de Corse du 26 juillet 2019

approuvant la convention constitutive d'un groupement de commandes pour la réalisation d'une étude sur le rapprochement des chambres de commerce et d'industrie et des chambres de métiers et de l'artisanat de Corse auprès de la Collectivité de Corse,

- VU** la délibération n° 22/015 AC de l'Assemblée de Corse du 28 janvier 2022 prenant acte du rapport d'information relatif à l'étude du transfert de la tutelle de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse et de la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat de Corse vers la Collectivité de Corse,
- VU** la délibération n° 24/118 AC de l'Assemblée de Corse du 27 septembre 2024 prenant acte du rapport d'information : une étape vers le transfert de la tutelle de la chambre de commerce et d'industrie de Corse vers la Collectivité de Corse, création d'un Syndicat Mixte Ouvert (SMO) aéroportuaire et d'un Syndicat Mixte Ouvert portuaire,
- VU** la délibération n° 24/128 AC de l'Assemblée de Corse du 24 octobre 2024 approuvant la création du syndicat mixte ouvert pour la gestion des aéroports de corse et du syndicat mixte ouvert pour la gestion des ports de Corse,
- VU** la délibération n°25/042 AC de l'Assemblée de Corse du 28 mars 2025 portant avis sur l'avant-projet de loi portant création de l'établissement public du commerce et de l'industrie de la Collectivité de Corse,
- VU** la délibération n°25/087 AC de l'Assemblée de Corse du 23 mai 2025 portant avis sur le projet de loi portant création de l'Établissement public du commerce et de l'industrie de la Collectivité de Corse : avancée des travaux et propositions d'amendements,
- VU** la délibération n°25/087 AC de l'Assemblée de Corse du 23 mai 2025 portant avis sur le projet de loi portant création de l'Établissement public du commerce et de l'industrie de la Collectivité de Corse : avancée des travaux et propositions d'amendements,
- VU** la délibération n°25/138 AC de l'Assemblée de Corse du 3 octobre 2025 portant avis de l'Assemblée de Corse sur le projet de décret pris pour l'application de la loi n° 2025-640 du 15 juillet 2025 portant création de l'établissement public du commerce et de l'industrie de la collectivité de corse et sur le projet d'arrêté relatif à l'établissement public du commerce et de l'industrie de la Collectivité de Corse,
- VU** la délibération n° 25/182 AC de l'Assemblée de Corse du 27 novembre 2025 approuvant les statuts l'Etablissement Public du Commerce et de l'Industrie,
- VU** la délibération n°26/032 CP de la Commission permanente du 25 mars 2026 approuvant la modification de statuts de l'établissement public du commerce et de l'Industrie,
- VU** la délibération n°26/027 AC de l'Assemblée de Corse du 4 mai 2026 relative à l'élection des membres du Conseil exécutif et de son Président,
- VU** l'arrêté n°26/325 CE du Président du Conseil exécutif de Corse portant désignation de Monsieur Gilles Simeoni, Conseiller exécutif notamment

Président de l'Etablissement public du Commerce et de l'Industrie de Corse,

VU les statuts de l'établissement public du commerce et de l'industrie de Corse adoptés par délibération du 25 mars 2026 de la Commission permanente, et notamment son article 5,

APRES EN AVOIR DELIBERE EN CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

ARRETE

ARTICLE PREMIER :

DESIGNE, pour siéger au sein du Conseil d'administration de l'Etablissement Public du Commerce et de l'Industrie de la Collectivité de Corse, les membres suivants du Conseil exécutif de Corse :

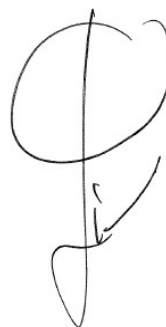
- Le Président du Conseiller exécutif de Corse, Président de l'Agence De Développement Economique de la Corse, Gilles Giovannangeli ;
- La Conseillère exécutive, Présidente de l'Agence du tourisme de la Corse, Angèle Bastiani ;
- Le Conseiller exécutif, Président de l'Office des transports de la Corse, Jean Félix Acquaviva ;
- Le Conseiller exécutif, Président de l'Office du développement agricole et rural de la Corse, Dominique Livrelli ;
- Le Conseiller exécutif, Président de l'Agence d'urbanisme et d'énergie de la Corse, Julien Paolini.

ARTICLE 2

Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé et fera l'objet d'une publication au portail des actes de la Collectivité de Corse : <https://actes.isula.corsica/webdelibplus>.

AIACCIU, le 19 mai 2026

Le Président du Conseil Exécutif de Corse,
U Presidente



Gilles GIOVANNANGELI,